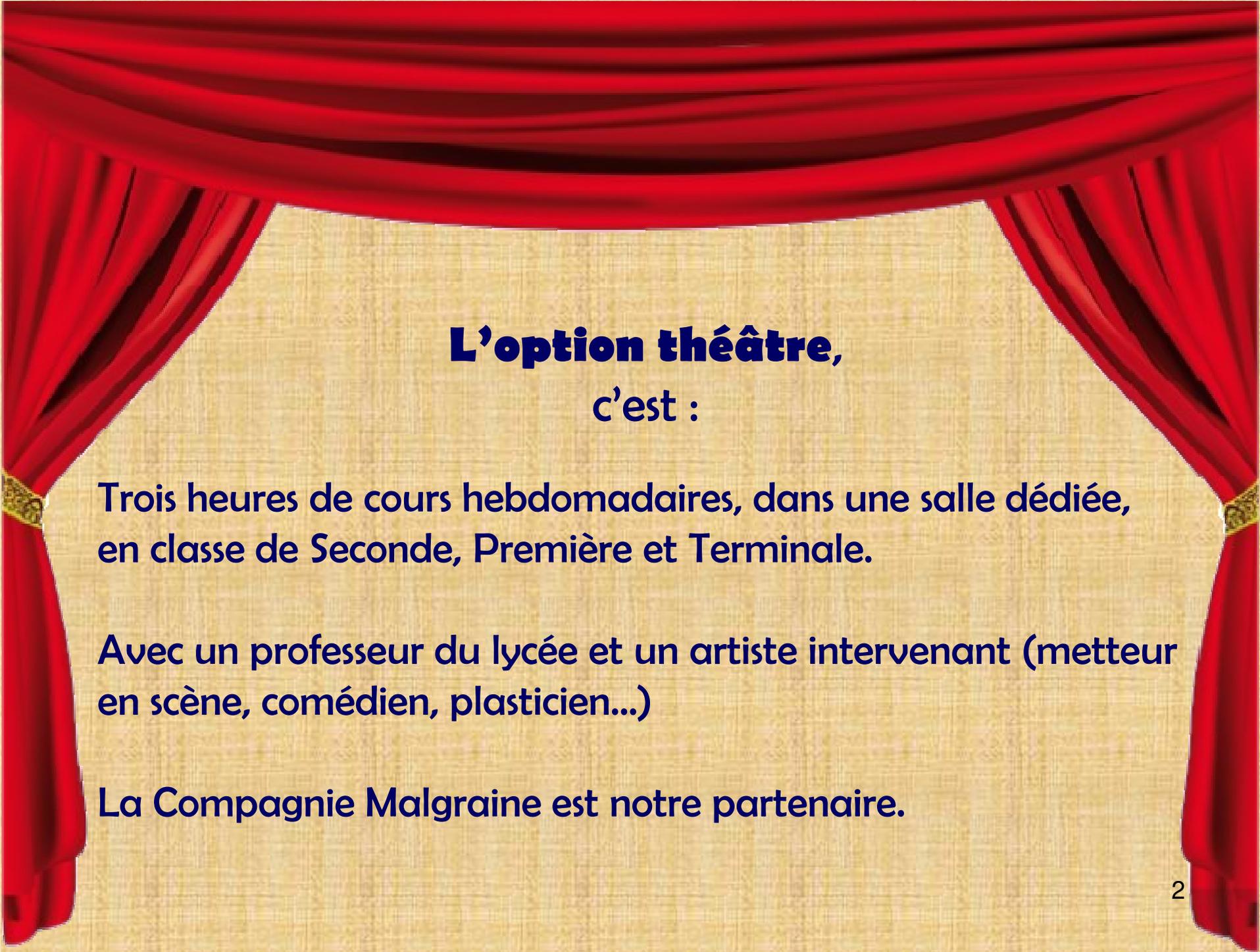


L'option théâtre du lycée Claude Lebois

- présentation -





**L'option théâtre,
c'est :**

Trois heures de cours hebdomadaires, dans une salle dédiée,
en classe de Seconde, Première et Terminale.

Avec un professeur du lycée et un artiste intervenant (metteur
en scène, comédien, plasticien...)

La Compagnie Malgraine est notre partenaire.



Le travail de jeu sur scène occupe la très grande majorité du temps des séances.

Le répertoire de textes privilégié est contemporain.

Les élèves découvrent différentes formes d'expression théâtrale.

L'option théâtre, c'est aussi :

Une dizaine de sorties par an pour voir des spectacles, en soirée ou en journée, dans les plus grandes salles de la région.



Chaque représentation est préparée en amont et commentée ensuite collectivement.

On apprend ensemble à rédiger des analyses de spectacles.



Travail au plateau, cahier de bord et analyses sont évalués chaque trimestre.

La moyenne de théâtre est présente sur le bulletin et entre dans le contrôle continu pour le Bac.

L'option théâtre facilite aussi la préparation au GRAND ORAL, elle permet à chaque élève de prendre de l'assurance, d'apprendre à s'exprimer en public.



A la fin de l'année ont lieu les **Rencontres théâtrales de la Loire**, ainsi que deux **représentations à la salle Planchon** pour montrer aux amis et parents le travail accompli...



En résumé, l'option théâtre permet :

- De se constituer un groupe d'amis qui marquera les années au lycée.**
- De consolider sa culture générale et littéraire (essentielle pour le Bac de français et la philosophie).**
- D'apprendre à s'exprimer oralement, de développer son assurance et sa capacité à travailler collectivement, d'élaborer des projets artistiques.**
- De progresser avec les conseils de metteurs en scène professionnels.**
- De se préparer à l'épreuve du Grand Oral et aux études supérieures.**

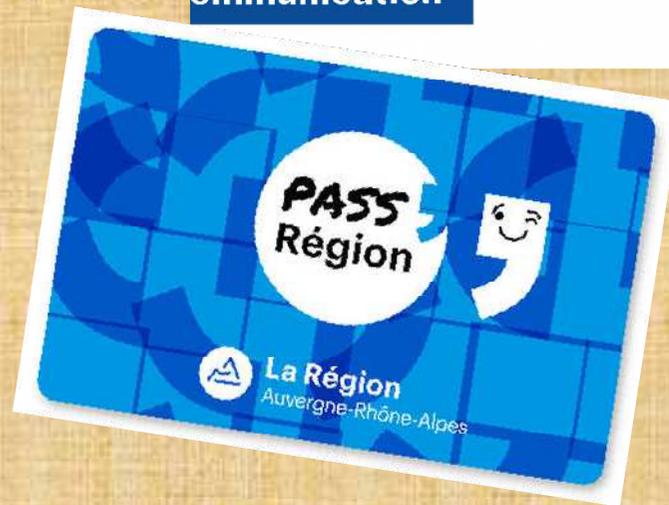




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale
des Affaires Culturelles /
Culture
Communication

Direction Régionale
des Affaires Culturelles /
Auvergne-Rhône-Alpes



L'option théâtre du lycée Claude Lebois bénéficie de la reconnaissance et des subventions de la DAAC (Rectorat) et de la DRAC (Culture). L'achat des places de théâtre est en partie financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.